

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

## AMENDEMENT

N° CE1078

présenté par  
M. Gernigon et M. Benoit

-----

### ARTICLE 15

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.